

Des guerres de religion à la Révolution : de 1595 à 1789

Turriers : recueil de notes de Guy Andreotti (1994) – p. 32 à 34

Le 15 avril 1598, Henri IV termine les guerres de Religion en signant l'édit de Nantes qui garantit à tous l'égalité des droits politiques et l'entière liberté de conscience. Le peuple dans son ensemble salue avec joie la pacification religieuse.

En 1610, Louis XIII succède à Henri IV. La guerre ne tarde pas à éclater entre la France et l'Italie. Vers 1629, la peste se déclare dans les rangs de l'armée ; les troupes françaises repartent néanmoins vers l'Italie, le régiment de Picardie passe par Sisteron et Seyne. En 1632, les troupes sont cantonnées à Turriers. Les habitants doivent fournir logement, foin, farine, viande, moutons. Une centaine de personnes sont ainsi réquisitionnées et reçoivent en contrepartie quelques écus et quelques sols. Ce logement des troupes à Turriers est détaillé dans un document d'une vingtaine de pages aux archives départementales de Digne.

Cette peste de 1630 fait quelques 8.500 morts à Digne, 4.000 à Sisteron, de 1.500 à 1.800 à Seyne et contribue pour beaucoup à ramener une partie de la population à des sentiments catholiques. L'établissement des confréries de Pénitents blancs datent de cette époque. A Turriers on en parle à partir de 1634.

Si la mise en place des consuls dans les communautés villageoises remonte à 1350 – 1400, l'organisation de ces communautés atteint vers 1600 un très haut niveau.

Témoin l'accord passé en 1627 par le seigneur Melchior de Forbin et les consuls sur le ramassage du bois dans les forêts et la délimitation des parcelles (il est même fait allusion à un cadastre dans ce document).

Les délibérations de ces notables sont consignées par écrit, et le registre déposé aux archives départementales de Digne correspondant aux années 1633 – 1687 est parvenu jusqu'à nous.

*Jésus, Marie, Joseph
Au nom de Dieu. Amen*

L'an mil six cent quatre-vingt-trois, le premier jour de janvier après-midi, sous le règne du Très Illustre et souverain monarque Louis Le Grand, quatorzième du nom, roi de France, longuement et victorieusement puisse régner, le conseil général des hommes, habitants de ce lieu de Turriers a été assemblé dans la maison commune par le viguier Pierre Espeul Ayasse ... (suit la liste de tous les hommes présents.)

C'est en 1655 que meurt à Paris l'illustre [Pierre Gassendi](#), philosophe, historien et professeur royal de mathématiques. En 1708, ce sont les tremblements de terre de Manosque, le 21 mars puis le 14 et le 20 août.

Aux environs des années 1710, le curé de Turriers –l'abbé Fournier- a pris soin d'intercaler dans les registres paroissiaux d'état civil les faits divers de la vie locale. Il a, par exemple, noté qu'en 1713, le dimanche de la Passion, un riche vieillard de soixante-quinze ans tente d'aller faire violence à la pudicité d'une jeune femme. Celle-ci se met à crier, appelle son mari, et tous les deux frappent si fort le vieillard qu'il devra rester au lit plus de trois mois et sera condamné à payer 400 livres. Ce qu'il fait pour se tirer d'embaras.

Il note encore qu'en 1714, pour des problèmes d'héritage, un homme et sa femme tuent leur frère à coups de hache et enterrent le corps dans le fumier de l'écurie.

C'est aussi à l'abbé Fournier que nous devons de connaître le prix du blé, du pain, du vin, ou de l'huile à Turriers, après les grands froids de 1709, les orages de 1710 et la sécheresse de 1719.

Un superbe document d'environ 50 sur 80 cm et de plus de 300 pages est conservé aux archives de Digne. Il s'agit du :

*Livre Cadastre
Pour la communauté de Turriers
Fait par Me Laurent Sias, notaire royal du lieu de Noyer
Et Me Alexandre Bonnard, géomètre et arpenteur de la ville de Sisteron.
Achévé en l'année mil sept cent dix-huit.*

Ce document détaille les propriétés et parcelles de terrain appartenant à une centaine de propriétaires environ, en définit les emplacements et indique le montant de la base d'imposition pour chacun. Pour vingt-huit d'entre eux cette base est comprise en 100 et 200 cestiers.

On n'y trouve rien concernant les biens et terre du marquis d'Hugues. Etait-il encadré ?

Par contre apparaît la cure de Turriers pour 21 cestiers, la chapelle Sain-Magdeleine et Sainte-Anne et son vicaire Joseph Masailler pour 12 cestiers et le noble Pierre de Roux, seigneur de Bellaffaire, pour une parcelle à Champ-Doulent pour 54 cestiers.

En juillet 1720, un navire venant du Levant débarque à nouveau la peste à Marseille. Le parlement de Provence interdit tout commerce avec les pays environnants. Le conseil de la viguerie de Seyne, convoqué par le premier consul, André Laugier, établit deux hommes armés sur toutes les routes de ses frontières –au col de Saint-Martin pour le passage de Trente-Pas et le chemin de Turriers. Ces gardes de la contagion ne devaient laisser passer aucun homme qui ne soit muni d'un certificat de santé signé par les autorités des pays traversés. Cette peste a frappé 52 communes en Provence et tué 87.659 personnes.

En 1743, c'est à nouveau la guerre entre l'Autriche et la Savoie d'une part, la France et l'Espagne d'autre part. Avec elle, cette fois-ci, c'est le typhus à Sisteron.

Par contre le 16 mai 1748, Sisteron est en fête car y arrive une suite princière de 357 personnes, 500 chevaux, ds carrosses et de brillants équipages pour aller à la frontière d'Espagne recevoir Marie-Antoinette-Ferdinande fiancée à Victor-Amédée, prince de Savoie.

A partir de 1770, les signes menaçants de la Révolution commencent à apparaître, avec les hivers rigoureux, la famine, la majoration des impôts. Parfois même les consuls sont aussi jaloux que les nobles de leurs privilèges, et le mécontentement gagne aussi le bas clergé.

Les états de Provence –les derniers- se tiennent à Aix le 31 décembre 1787 et le 25 janvier 1789.

Les seigneurs de Turriers pendant cette période

1600 – 1650 – Fiefs bas-alpins des Baux et Forbin : Turriers appartient d'abord à Annibal de Forbin qui resta le 6 mai 1603 puis à son fils Melchior mort avant 1669.

1627 – Archives de la commune de Turriers : Le 20 juin un acte de transaction est passé entre messire Melchior de Forbin, seigneur de Turriers et les consuls de la communauté du même lieu.

1645 – Confrérie des Pénitents blancs, Turriers : Parmi les fondateurs de la confrérie des Pénitents blancs le 16 avril 1645, messire David d'Hugues, baron de Beaujeu, seigneur de La Motte, Vaumeilh, Turriers et autres places.

1685 – Annales des Basses Alpes : Le sieur d'Hugues décide de prélever un droit de péage et de leyde de 3 deniers par trentenier.

1773 – Albert. Histoire du diocèse d'Embrun : La terre et la seigneurie de Turriers appartiennent à monsieur le Marquis d'Hugues, seigneur de La Motte et d'Astoin. Cette famille qui originaire des Pujols près de Béziers en Languedoc, vient de David d'Hugues de Pujols, neveu de Guillaume d'Hugues, archevêque d'Embrun (1611 – 1645) qui fut attiré dans ce pays par son oncle.

1793 – Directoire de Sisteron : Le procès-verbal de la confiscation des biens de François Léon Armand Hugues, émigré français est dressé et signé par Bucelle, maire, Ayasse, Derives et Meyer.

D'après : Turriers – recueil de notes de Guy Andreetti (1994)